

Facebook à l'école : un guide de bonnes pratiques

Distraktion inutile, voire menace pour les enfants, les réseaux sociaux ont rarement bonne presse dans le milieu scolaire. C'est pourtant un virage à 180 degrés qu'opère aujourd'hui le ministère de l'Enseignement en considérant que

Facebook, Twitter et autre Instagram « *présentent des atouts certains et des plus-values pédagogiques* ». Joëlle Milquet dévoile au *Soir* le volet « conquête des réseaux sociaux » de son plan d'Excellence et le guide pratique soumis aux enseignants.

L'école devient « amie » avec Facebook

ENSEIGNEMENT Comment bien utiliser les réseaux sociaux dans le cadre scolaire

- ▶ Joëlle Milquet (CDH) explique au journal « Le Soir » l'intérêt de l'apprentissage scolaire à travers les réseaux sociaux.
- ▶ Elle publie aussi un « bon usage ».

Enseigner à coup de « like » et « tweet » ? Quand même pas. Toutefois, la prochaine étape de la ministre de l'Éducation vise bien à rassembler apprentissage scolaire et réseaux sociaux.

En effet, dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, Joëlle Milquet (CDH) était bien décidée à prendre la tangente numérique et à sensibiliser les acteurs de l'école à en faire de même. « *Il y a des faiblesses qui persistent au sein de l'enseignement, et un grand retard en ce qui concerne le numérique, en Fédération Wallonie-Bruxelles* », déclare-t-elle au *Soir*.

Après avoir dévoilé les différentes facettes de son plan digital à la rentrée scolaire, Joëlle Milquet nous a confié qu'elle s'attelle désormais à ce qu'elle nomme « *la conquête des réseaux sociaux dans l'enseignement* », c'est-à-dire le projet d'accorder une place de choix aux réseaux sociaux dans les

« Il faut préconiser une utilisation réfléchie des réseaux sociaux »

JOËLLE MILQUET

salles de cours. Mais un tel plan a besoin d'être balisé ; pour cela, la ministre vient de publier un guide de « *conseils à l'intention des enseignants et directions pour qu'ils puissent mieux appréhender et encadrer leurs usages professionnels des réseaux sociaux* ».

Facebook, Twitter, Instagram et autres plateformes interactives sociales font partie intégrante de notre quotidien et « *présentent des atouts certains,*

des plus-values pédagogiques », précise-t-elle. Pour rendre compte aux principaux intéressés de cette nouvelle stratégie, une circulaire a été envoyée ce mardi aux établissements scolaires. Objectif : sensibiliser les directeurs et enseignants à l'utilisation éducative des réseaux sociaux.

Mais concrètement, comment peut-on utiliser ces sites comme outils pédagogiques ? La Cellule Projets TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) de la plateforme « *enseignement.be* » propose quelques

exemples de projets que les professeurs peuvent construire : organiser des apprentissages en expression écrite autour de la création de messages sur Twitter, inviter les élèves à partager leurs lectures en créant sur Facebook des comptes de personnages fictifs, ou encore créer une galerie de peintures d'un courant précis sur Pinterest.

Par ailleurs, aborder les réseaux sociaux en classe constituerait une manière d'éduquer les élèves et de les conscientiser à l'utilisation de ceux-ci.

Toutefois, il ne s'agit pas que de sensibiliser les élèves. Le guide du « bon sens du numérique » qui va de pair avec le projet vise surtout, et en premier lieu, les enseignants. D'un côté, il s'agit de les informer sur ce qu'il importe de faire lorsqu'on se lance dans un projet éducatif à partir de ré-

seaux sociaux : prévenir la direction et les parents, consulter les conditions d'utilisation liées au site ou encore construire une charte d'utilisation des réseaux sociaux avec les élèves.

D'un autre côté, il s'agit aussi d'amener les enseignants à se poser les bonnes questions en matière de présence sur les plateformes sociales. Effectivement, les dérives liées à ces sites sont courantes et la frontière entre la communication professionnelle et personnelle peut rapidement devenir floue. La ministre Milquet n'interdit rien mais conseille. Elle préconise « *une utilisation réfléchie et responsable des réseaux sociaux* », et suggère aux acteurs de l'enseignement de se poser les bonnes questions avant toute utilisation de ceux-ci. Parmi ces questions essentielles (détails dans l'infographie ci-contre), il s'agit de se demander si ce qu'on publie est approprié, si on respecte l'image de l'école qu'on représente et si, lorsqu'on est « ami » avec un élève sur Facebook par exemple, la distance professionnelle est conservée.

Enfin, de manière plus globale, le guide invite à parcourir attentivement les paramètres de ses comptes sur les plateformes sociales. En protégeant leurs profils, les professeurs et directeurs s'exposent moins aux risques de voir des publications personnelles devenir publiques. Un détail, peut-être, mais il en va aussi de l'image de l'enseignant et de l'établissement sur la Toile, autrement dit « l'e-reputation ». ■

VALENTINE ANTOINE

PRÉCAUTIONS**Attention aux dérives**

En matière de réseaux sociaux, récurrents sont les cas où des dérives et abus sont à déplorer. Cependant, il importe de faire la part des choses entre les problèmes qui concernent les élèves entre eux, et ceux concernant les professeurs et leurs étudiants. Dans le premier cas, on se souvient notamment de l'histoire tragique de Marion, jeune étudiante française de treize ans, qui s'est suicidée, impuissante et épuisée face au harcèlement qu'elle subissait jour après jour de la part de ses camarades de cours, en dehors de l'école. Mais les dérives à travers les réseaux sociaux peuvent se manifester autrement. Il peut ainsi s'agir, dans le cas où un professeur est concerné, d'une relation virtuelle entre ce dernier et un élève. Être ami sur Facebook peut rompre la distance professionnelle qu'il importe de garder, si l'on n'y prête pas attention. Accès à la vie privée de l'enseignant si celui-ci ne protège pas son compte de manière efficace, par exemple. En outre, la question de la dérive pourrait se poser lorsqu'un professeur publie sur Facebook la réponse quelque peu farfelue d'un étudiant à un test. L'enseignant, qui dévoile une telle information à ses contacts dans un but moqueur (même si l'intention n'est pas méchante), se risque à manquer de respect envers l'élève. On peut dès lors très vite tomber dans l'humiliation.

V.A.N.

REACTIONS**Avis mitigés**

Au sein des établissements scolaires, utiliser les réseaux sociaux comme outils pédagogiques ne fait pas encore l'unanimité. Dans un premier temps, les directeurs expliquent surtout cette réticence en regard des autres moyens pédagogiques. « On utilise désormais des rétroprojecteurs et des tableaux interactifs », déclare Anne-Marie Scohier, directrice de l'Institut Notre-Dame d'Anderlecht. Des nouvelles technologies mises en place dans le but d'accompagner les élèves en liaison avec l'ère du numérique dans laquelle ils sont nés. Selon la directrice et d'autres confrères, des moyens informatiques autres que les réseaux sociaux constituent déjà des outils efficaces. « Qu'apporteraient en plus, Facebook ou Twitter ? » interroge Philippe Fabry, directeur du Collège d'Erpent. Une question qui dissimule une

certaine crainte, celle de voir émerger les dérives et autres abus classiques des réseaux sociaux. Bernadette De Groodt, directrice du DIC Collège de Liège, affirme que ces plateformes sociales « ont jusqu'à présent toujours amené plus de soucis qu'autre chose ». Si les directeurs se montrent réticents, ils ne sont pas tous réfractaires. L'apprentissage à travers les réseaux sociaux pourrait s'avérer positif puisque « après tout, c'est l'utilisation qu'on en fait qui fait que cela devient une bonne ou une mauvaise chose », souligne Vincent Romain, directeur de l'Institut Notre-Dame de Bertrix. Dans bon nombre d'écoles, Facebook est d'ailleurs utilisé comme outil de communication. Ainsi, des enseignants créent des groupes privés qu'ils partagent avec des élèves, pour faciliter la communication.

V.A.N.

